

(Le texte de la proclamation figure à l'appendice «A», p. 56.)

● (1410)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'AJOURNEMENT

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit à mardi prochain, le 16 octobre 1979, à 8 heures du soir.

(La motion est adoptée).

PÉRIODE DES QUESTIONS

LA BANQUE DU CANADA

LES INSTRUCTIONS AU GOUVERNEUR

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au ministre qui, comme en fait foi la page 19 des *Débats du Sénat* d'hier, serait le ministre responsable du développement économique général de notre pays. Nous avons pu entendre sur les ondes ce matin que M. Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré qu'il démissionnerait de son poste s'il recevait l'ordre du gouvernement de réduire le taux d'intérêt de la Banque du Canada. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a donné instruction au gouverneur de la Banque du Canada de réduire le taux d'escompte?

● (1415)

Le sénateur de Cotret: Honorables sénateurs, je voudrais donner la désignation exacte des responsabilités que j'exerce au sein du cabinet. Je suis le ministre d'État chargé du Développement économique. Je ne suis pas le ministre responsable du développement économique général du pays bien que j'espère certainement y contribuer de mon mieux.

Le sénateur Olson: Que signifie donc l'expression?

Le sénateur de Cotret: Pour répondre à votre question, je vous dirai que je pense que le gouverneur Bouey vient encore une fois d'adopter une position qu'il a déjà fait sienne à plusieurs reprises et je me contenterai donc de répéter que le gouvernement n'a certainement pas l'intention de demander au gouverneur de réduire ou d'annuler la hausse des taux d'intérêt qu'il a annoncée hier.

Honorables sénateurs, je voudrais profiter de cette occasion pour répondre à plusieurs questions posées hier par des sénateurs de l'opposition.

Le sénateur Perrault: Puis-je intervenir avant que le ministre n'aborde d'autres sujets, que nous ne manquerons pas d'écouter dans un instant.

Je dois dire que je pense que nous savons tous gré au ministre d'avoir répondu qu'il ne dirige pas en fait l'économie du pays—déclaration pourtant faite hier par le leader du gouvernement au Sénat.

Le sénateur Flynn: Je ne suis pas d'accord là-dessus.

Le sénateur Perrault: Il n'empêche qu'à mon avis, l'opposition a pu croire que compte tenu du fait qu'il n'y avait pas eu

de correction apportée au compte rendu officiel du Sénat, il s'agissait peut-être d'une désignation exacte.

Monsieur le ministre, le gouvernement a-t-il reçu un pareil ultimatum de la part de M. Bouey, soit verbalement, soit par écrit? A-t-il reçu une quelconque communication de sa part? Le ministre a déclaré que l'on n'ordonnera pas à M. Bouey de diminuer ces taux d'intérêt. Pour sa part, M. Bouey a-t-il donné au gouvernement son avis sur cette question?

Le sénateur de Cotret: Certainement pas à ma connaissance.

Le sénateur Steuart: Ma question fait suite à ce que l'on vient de dire et s'adresse au leader du gouvernement, le sénateur Flynn. Compte tenu de la déclaration faite ce matin à l'émission télévisée *Canada AM* par Alvin Hamilton, député et ancien ministre dans le dernier gouvernement Diefenbaker...

Le sénateur Asselin: Il y a longtemps de cela.

Le sénateur Buckwold: On s'en souvient à peine.

Le sénateur Steuart: Alvin est un vieux de la vieille, mais il est encore très actif—pour votre plus grand embarras, j'en suis sûr. Il a déclaré qu'en élevant le taux d'intérêt, le gouverneur Bouey ne suivait pas la politique conservatrice.

Le leader du gouvernement voudrait-il entériner la déclaration de M. Hamilton, ou s'en dissocier, au nom du gouvernement?

Le sénateur Flynn: M. Hamilton exprimait une opinion personnelle.

Le sénateur Steuart: Comme M. Hamilton—et le sénateur Flynn éventuellement—a été l'un des instigateurs de l'affaire Coyne, il y a quelques années, le sénateur Flynn peut-il nous dire ce qu'il pense de l'opinion voulant que nous assistions à une reprise de cette affaire et que l'on cherche à nouveau à provoquer la démission du gouverneur de la Banque du Canada?

Le sénateur Flynn: Je n'en suis pas certain. Il semblerait que c'est ce que souhaite l'opposition. Mais cela n'est toutefois pas le vœu du gouvernement.

Le sénateur Steuart: Vous feriez mieux d'avoir une petite mise au point avec M. Hamilton.

Le sénateur Buckwold: Quelle histoire Coyne.

Le sénateur de Cotret: Je suis sûr que l'auteur de ce mot d'esprit vaudra bien qu'on le lui attribue.

L'ÉCONOMIE

LA HAUSSE DU TAUX BANCAIRE

Le sénateur de Cotret: Honorables sénateurs, permettez-moi de répondre à quelques-unes des questions qu'on m'a posées hier au sujet desquelles j'ai promis de consulter mes collègues et de faire rapport aujourd'hui.

Pour revenir tout d'abord à la question du sénateur Perrault concernant les doutes que le ministre des Finances aurait exprimés au cours de l'interview d'hier matin, le ministre des Finances m'a assuré et m'a demandé de vous dire qu'il n'a pas exprimé de doutes au sujet des politiques actuelles.